

Projet Mauricie de TES Canada :
Culture Mauricie demande une évaluation de l'impact sur
les paysages culturels patrimoniaux

Trois-Rivières, le 19 juin 2024 – Culture Mauricie demande que les paysages culturels patrimoniaux soient considérés dans l'étude d'impact du Projet Mauricie de TES Canada qui prévoit l'implantation d'un important parc éolien dans la MRC de Mékinac et la MRC des Chenaux. Culture Mauricie a exprimé sa demande à l'occasion de la consultation menée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs à ce sujet, qui prenait fin la semaine dernière.

« Puisque le projet prévoit implanter d'importantes infrastructures visibles de loin dans plusieurs secteurs habités de la Mauricie, il est essentiel de s'assurer qu'elles n'altèrent pas les paysages culturels patrimoniaux. Dans ce contexte, des études pour évaluer les sites ciblés par le projet doivent être menées », soutient Éric Lord, directeur général de Culture Mauricie.

Une importance formellement reconnue

Depuis octobre 2012, le gouvernement du Québec a intégré des préoccupations pour la préservation des paysages culturels patrimoniaux dans la [Loi sur le patrimoine culturel du Québec](#). « Les caractéristiques du paysage culturel patrimonial doivent résulter de l'interaction de facteurs humains et naturels. Il doit s'agir de caractéristiques qui méritent d'être conservées en raison de leur intérêt historique, emblématique ou identitaire. Un paysage culturel patrimonial est donc désigné non seulement pour des considérations esthétiques, mais surtout parce que ces caractéristiques témoignent d'une activité humaine particulière », peut-on y lire.

Une valeur économique majeure

Culture Mauricie rappelle que les paysages ont une valeur économique considérable pour une région. À titre d'exemple, la valeur économique et sociale des paysages du Saguenay-Lac-Saint-Jean est chiffrée de 158 à 351 milliards de dollars, [selon une étude commandée par Tourisme Saguenay—Lac-Saint-Jean](#). La qualité du paysage est une motivation déterminante pour les touristes pour visiter une région. La vue sur le paysage agricole peut bonifier la valeur des propriétés résidentielles unifamiliales. Les paysages ont aussi une incidence sur la migration des citadins vers les espaces ruraux.

Un attachement pour les collectivités

Culture Mauricie estime que les territoires de la MRC de Mékinac et de la MRC des Chenaux, dans lesquels on retrouve plusieurs [paysages agroforestiers](#) sont susceptibles d'avoir un haut niveau d'importance pour les collectivités. La population a par ailleurs déjà souligné son attachement à certains paysages du territoire dans le cadre du projet [Opération paysage Mauricie](#), pour lequel Culture Mauricie avait réalisé des [capsules vidéo de témoignages et des capsules artistiques](#).

À propos de Culture Mauricie

Actif depuis 1978, Culture Mauricie regroupe les personnes et les organismes qui contribuent de façon professionnelle à la vie artistique et culturelle de la Mauricie. Il réalise les mandats qui lui sont confiés par le milieu culturel et par le ou la ministre de la Culture et des Communications du Québec : représentation, rôle-conseil, mobilisation, formation, promotion, développement numérique. Avec l'appui de ses 500 membres, Culture Mauricie met tout en œuvre pour garder bien vivants les arts et la culture d'ici.

- 30 -

Source :

Myriam Lortie

Coordonnatrice aux communications

Culture Mauricie

Cell. : 819-690-2318

info@culturemauricie.ca